

**VIIIe ASAMBLÉE PLÉNIÈRE DU FORUM INTERPARLEMENTAIRE DES AMÉRIQUES  
8-10 SEPTEMBRE 2011, ASUNCIÓN, PARAGUAY**

**GROUPE DE TRAVAIL 2 : LES ASPECTS TRANSNATIONAUX DE LA SÉCURITÉ DU CITOYEN**

**RECOMMANDATIONS**

**Président:**

Sénateur Rogelio Rueda (Mexique)

**Experts:**

Eric L. Olson (E.U.)

Alejandra Mohor (Chili)

**Recommandations**

1. Réviser nos cadres juridiques de manière à tenir compte des aspects transnationaux propres aux organisations criminelles (de narcotrafic, traite de personnes, blanchiment d'argent et délits cybernétiques, etc.) et, en rendant nos législations compatibles, faciliter l'exécution d'opérations transnationales visant à poursuivre et punir les crimes ;
2. Montrer qu'il faut de toute évidence conjuguer le travail de prévention avec celui que l'on mène pour combattre les crimes et, par une territorialisation nécessaire de la prévention, tenir compte des circonstances propres à chaque région et à chaque localité ;
3. Réviser nos cadres juridiques de sorte que la prévention des délits, notamment en matière de consommation de drogues, incombe aux gouvernements locaux ;
4. Vérifier que des ressources suffisantes sont allouées aux gouvernements locaux afin qu'ils puissent assumer efficacement leur responsabilité de prévention ;
5. En assignant les ressources budgétaires des programmes de prévention, veiller à ce qu'un pourcentage soit consacré à leur évaluation ;
6. Enfin, conscientes de la nécessité de poursuivre et renforcer la recherche, l'évaluation et la diffusion de pratiques de prévention efficaces, nous recommandons de demander à l'OEA d'établir une instance qui aura pour rôle d'identifier et d'analyser les facteurs qui influencent la consommation problématique de drogues, afin de contribuer à la formulation, l'exécution et l'évaluation de programmes locaux de prévention.